

## Vague de chaleur : l'impréparation du Rectorat de Créteil face à la crise écologique

En cette fin d'année scolaire 2025 2026, les personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche comme les élèves et les étudiant·es doivent à nouveau travailler dans des locaux où les températures sont trop élevées. Cette situation est imposée par l'administration qui refuse encore de prendre les mesures nécessaires et de donner les moyens pour prévenir les conséquences du dérèglement climatique.

Les fortes chaleurs de ces derniers jours nous ont montré à nouveau que la crise écologique s'intensifie. Le "dôme de chaleur" que nous avons subi en Ile de France nous a fait gagner 15 degrés en quelques jours. Les températures ont atteint 35 degrés en région parisienne et cela pourrait se reproduire dans les jours ou semaines à venir. Cette vague est survenue durant les épreuves du baccalauréat professionnel et elle risque de se prolonger pour l'ensemble des épreuves à venir en juin.

A cela s'ajoute un épisode de pollution à l'ozone en Île-de-France. Une politique toujours plus libérale et destructrice pour l'environnement ne cesse de creuser cette crise. Il est important de rappeler que cette dernière ne touche pas toute la population de la même manière. Les populations les plus précaires sont les plus exposées et les premières victimes.



Le ministère a communiqué, alors que la canicule avait déjà démarré, les mesures de prévention et les gestes adéquats à adopter. Certaines mesures sont encore une fois déconnectées de la réalité du terrain des établissements scolaires et de la situation de crise que connaît le service public d'éducation. Il est demandé de privilégier les salles à l'ombre, de fermer les stores ou les volets, d'adapter l'accueil des élèves en fonction des espaces exposés au soleil.

Ces mesures ne peuvent se mettre en place quand les classes sont surchargées, quand les établissements sont déjà saturés et le matériel vétuste. Face à cette vague de chaleur, les établissements scolaires et universitaires ne sont pas adaptés. Les températures peuvent dépasser 42 degrés dans certaines salles. Cette situation dégrade les conditions de travail, d'enseignement et d'étude. L'impossibilité d'ouvrir des fenêtres, ou de fermer des rideaux ou encore l'absence de ventilateur ou d'accès direct à l'eau rendent dangereuses les écoles et les universités. Le parc immobilier scolaire et universitaire a besoin d'un plan d'urgence de rénovation.

Nous revendiquons la mise à disposition de réels moyens permettant de travailler et d'accueillir les élèves tout en préservant la santé de chacun·e. Il est indispensable de rénover le bâti scolaire et universitaire au plus vite pour l'adapter à l'intensification des épisodes caniculaires.

**Pas d'économie sur le bâti scolaire ! Pas d'économie sur nos vies !**

Nous rappelons également les droits des personnels quand les températures sont extrêmes, nous les accompagnons pour les faire respecter et nous exigeons le respect de ces droits par les hiérarchies.

L'Institut National de Recherche et de Sécurité considère que *les valeurs de 30 °C pour une activité sédentaire et 28 °C pour un travail nécessitant une activité physique peuvent être utilisées comme repères pour agir en prévention.*

La CNAM recommande *de faire évacuer le personnel des bureaux quand les conditions d'hygiène et de sécurité deviennent mauvaises, avec un seuil de température résultante fixé à 34° l'été et 14° l'hiver* (recommandation CNAM R.226).

Nous considérons que ces seuils sont intangibles.

Dans les cas plus problématiques, la fermeture partielle ou totale des établissements doit être la solution qui s'impose.

En cas d'épisode de chaleur intense, l'eau doit être fournie de manière suffisante, à proximité des postes de travail et maintenue au frais toute la journée.

